

## **Jean-Michel Blanquer annonce 700 M€ en 2022 pour les revalorisations...**

### **INTERVIEW Personnels : Jean-Michel Blanquer annonce 700 M€ en 2022 pour les revalorisations et détaille les conclusions du Grenelle**

"Nous franchissons une marche supplémentaire" en matière de revalorisation du pouvoir d'achat des personnels de l'Éducation nationale, avec 700 M€ supplémentaires en 2022, annonce dans une interview à AEF info le 26 mai 2021, Jean-Michel Blanquer qui dévoile les conclusions du Grenelle de l'éducation. Lancé en octobre 2020, le Grenelle "aboutit à un résultat très substantiel", estime le ministre de l'Éducation nationale. Douze mesures sont présentées, répondant à trois axes : "la personnalisation du parcours, l'esprit d'équipe, un service public de l'éducation modernisé", explique Jean-Michel Blanquer. Le ministre annonce aussi la création d'une "structure d'action sociale", la mise en place de "feuilles de route RH des académies" et des mesures notamment sur l'avancement et la mobilité, ainsi que la création d'école de formation continue et une autonomie accrue des établissements.



Jean-Michel Blanquer a annoncé les conclusions du Grenelle de l'Éducation le 26 mai 2021 Droits réservés - DR

**AEF info : Quel bilan tirez-vous du Grenelle de l'éducation qui s'est tenu à l'automne dernier dont l'objectif était d'engager une "évolution profonde du système éducatif et des métiers des personnels de l'Éducation nationale" ([lire sur AEF info](#)) ?**

**Jean-Michel Blanquer :** Le Grenelle a été comme une grande marche permettant de recueillir toutes idées et positions et aboutissant à un résultat très substantiel grâce à un travail collectif, avec l'agenda social, les ateliers du Grenelle, les États généraux du numérique ([lire sur AEF info](#)), le colloque sur le professeur du XXI<sup>e</sup> siècle ([lire sur AEF info](#) [ici](#) et [là](#)) ou encore à la consultation des parlementaires ([lire sur AEF info](#)). Cette méthodologie nous a permis de bénéficier des vertus du dialogue social classique, avec les organisations syndicales, et celles d'une approche nouvelle avec les ateliers animés par des scientifiques, des inspecteurs généraux, des personnalités,

permettant d'avoir la vision de l'ensemble de la société française et des comparaisons internationales.

Tout ceci s'est passé en même temps que la crise sanitaire qui nous a un peu freinés mais ne nous a pas empêchés d'avancer. Elle a rendu encore plus nécessaire le travail qui a été fait et les conclusions auxquelles on arrive : la revalorisation de la rémunération des enseignants, sans oublier les autres personnels, et le fait de repenser leur rôle davantage dans la société. Avant la crise sanitaire, il y avait parfois des discours de disparition progressive du professeur – théorie à laquelle je n'ai jamais adhéré – estimant que l'ordinateur se substituait à l'homme. Désormais, on voit bien que l'ordinateur ne remplace pas l'être humain mais, au contraire, que plus il y aura d'ordinateurs et de numérique – et il y en aura davantage –, plus on va avoir besoin de l'humain. Et l'humain, dans le monde qui vient, c'est plus que jamais le professeur qui l'incarne.

Le Grenelle est un moment crucial dans la trajectoire de l'Éducation nationale, qui intervient donc à un moment très important de notre histoire, avec cette crise sanitaire, et qui affirme le besoin de remettre l'éducation au centre de la société que nous voulons construire. Avec cette crise, je plaide pour que tous les pays d'Europe et du monde aillent vers un réinvestissement dans les sujets éducatifs.

**AEF info : Lors du lancement du Grenelle, vous évoquiez justement l'objectif de "remettre l'humain au centre". Comment cela va-t-il se traduire ?**

**Jean-Michel Blanquer :** La revalorisation financière est un aspect important car elle est la condition nécessaire – mais pas suffisante – pour cette centralité du professeur et l'attractivité du métier. Les principes de recrutement et de formation font également partie de cette centralité du professeur.

Il y a trois mots-clefs qui résument bien les enjeux et qui ont été structurants pour les 12 mesures que j'annonce en conclusion de ce Grenelle (cf. encadré) : la personnalisation du parcours, avec l'idée que même une très grande maison, avec 1,1 million de salariés, peut réussir l'individualisation des parcours en se modernisant, avec la fin du cliché de l'Éducation nationale pachydermique ; l'esprit d'équipe

qui se traduit notamment par des collectifs pédagogiques permettant à chacun d'être acteur du progrès des élèves ; enfin, un service public de l'éducation modernisé, rendant un service toujours meilleur pour les élèves.

Dès jeudi, les académies commenceront à envoyer aux personnels des nouvelles feuilles de route de ressources humaines puisque, depuis des mois, elles travaillent à des plans stratégiques de personnalisation des parcours, notamment dans le sens d'une gestion des ressources humaines de proximité.

**AEF info : À combien va s'élever la revalorisation salariale des personnels ?**

**Jean-Michel Blanquer** : Nous franchissons une marche supplémentaire - après celle de 2021 de 400 millions d'euros ([lire sur AEF info](#)) - avec 700 millions supplémentaires qui seront inscrits au budget 2022 : 500 millions d'euros d'augmentation des rémunérations, dont 100 millions correspondent à l'actualisation de l'année en cours, auxquels s'ajoutent 200 millions pour financer des mesures "fonction publique" correspondant à la protection sociale complémentaire des personnels ([lire sur AEF info](#)).

**AEF info : Allez-vous, en termes de revalorisation, continuer à privilégier les personnels les plus jeunes ?**

**Jean-Michel Blanquer** : On peut continuer avec les plus jeunes comme on l'a fait en 2021, mais aussi aller davantage vers les milieux de carrière. Ce sera le résultat, là encore, du dialogue social puisque tout un travail sera fait en juin avec les organisations syndicales pour définir la manière de répartir les 400 millions d'euros de revalorisation, en fonction de l'âge donc, mais aussi de manière sectorielle, je pense par exemple aux AESH, aux AED, aux directeurs d'école, à la filière administrative.

**AEF info : La loi de programmation, que vous évoquiez lors du lancement du Grenelle, est donc abandonnée ([lire sur AEF info](#)) ?**

**Jean-Michel Blanquer** : Nous gardons la logique pluriannuelle non pas au travers d'une loi de programmation mais par le dialogue social et la signature d'accords qui nous engagent. Nous aurons enclenché

deux années – 2021 et 2022. Notre objectif est que des marches identiques puissent être franchies au cours des prochaines années. Plutôt que de le faire au travers d'une loi de programmation, nous lançons un mouvement qui se traduit aussi par des accords syndicaux : à partir de juin/juillet, nous raisonnerons par des "paquets thématiques" avec les syndicats qui nous permettront de nous entendre sur des évolutions, notamment de la gestion des R.H.

*"Au total, cela représente 1,1 milliard d'euros supplémentaires pour les salaires des personnels en deux ans. "*

C'est une logique plus horizontale et qui a le mérite de laisser ouvert l'avenir. Le gouvernement futur pourra prolonger, amplifier cette trajectoire, en fonction également d'engagements qui pourront être pris lors de la campagne présidentielle. L'objectif est bien d'amener la France dans les pays de tête de l'OCDE en matière de rémunération des enseignants. C'est ma préconisation pour les sept années à venir et je le promeus à l'échelle nationale et européenne.

**AEF info : Une loi de programmation n'aurait-elle pourtant pas permis de mieux ancrer dans le marbre cette revalorisation pluriannuelle ?**

**Jean-Michel Blanquer** : Il est préférable d'envisager une loi de programmation en première moitié de quinquennat qu'en deuxième. Ce n'est donc pas unimaginable en début d'un autre quinquennat. Mais nous avons conçu ces deux années comme des rampes de lancement, qui représentent des sommes importantes. Au total, cela représente 1,1 milliard d'euros supplémentaires pour les salaires des personnels en deux ans. Au cours de ce quinquennat, le budget de l'Éducation nationale aura augmenté dans des proportions inédites : près de 6 milliards d'euros de masse salariale, avant même les augmentations prévues en 2022.

## **Les 12 mesures du Grenelle**

1. Mieux reconnaître financièrement l'engagement des personnels
2. Donner à chacun la possibilité de faire connaître ses compétences et ses envies
3. Permettre à chacun d'être l'acteur de son parcours professionnel
4. Personnaliser l'accompagnement de chaque professeur

5. Bénéficier d'avantages culturels et sociaux nouveaux
6. Construire un lien direct entre les personnels et les services administratifs
7. Donner le pouvoir d'agir aux équipes éducatives des écoles grâce à la direction d'école consolidée
8. Donner plus d'autonomie aux équipes des EPLE pour développer leurs projets
9. Partager avec tous les personnels les évolutions du pouvoir d'achat et du bien-être au travail
10. Gérer les ressources humaines au plus près des territoires
11. Se donner les moyens d'assurer une continuité pédagogique efficace
12. Faciliter l'accès à une formation continue et continuée des personnels qui soit davantage diplômante

**AEF info : L'atelier "revalorisation" du Grenelle évoquait les questions du logement, de culture, de santé ([lire sur AEF info](#)). Avez-vous retenu des éléments sur ces thèmes ?**

**Jean-Michel Blanquer** : Une structure d'action sociale sera créée pour intervenir dans les domaines du logement, de la culture. Elle sera dotée de moyens importants pour aider les personnels dans leur vie quotidienne, pour des accès à des salles de sport, des spectacles, etc., ce qui peut exister dans d'autres ministères mais, jusqu'à maintenant, pas chez nous. Ce sera une association nationale, appelée "Préau", qui sera comme une maison commune de l'éducation nationale pour développer le sentiment d'appartenance et que les personnels soient heureux de pouvoir, avec leur carte professionnelle, accéder au musée, avoir des réductions, accès à des services personnalisés. Cela participera également à l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

Par ailleurs, nous allons consacrer institutionnellement un observatoire de la rémunération et du bien-être au travail. Il y a déjà eu une préfiguration de cet observatoire, en se donnant les moyens techniques d'entrer dans le détail de la rémunération. Nous allons l'officialiser et y associer dans un conseil d'orientation les organisations syndicales et les différents partenaires de manière à avoir en permanence une vision de cela.

**AEF info : La reconnaissance des personnels devait aussi passer, selon vous, par "un meilleur accompagnement personnalisé" et "un meilleur travail avec les fonctions d'encadrement". Comment comptez-vous y parvenir ?**

**Jean-Michel Blanquer :** La personnalisation se voit déjà au travers des feuilles de route des académies. Elle sera dans la droite ligne de la RH de proximité lancée depuis 3 ans ([lire sur AEF info](#)) qui doit nous permettre d'avoir des pratiques nouvelles : la capacité à recevoir tout le monde, à avoir des entretiens de carrière, à travailler sur les évolutions de carrière, le recrutement, l'accès à des postes d'encadrement qui doit être plus fluide, plus favorable à l'égalité homme-femme... Il s'agit d'améliorer la professionnalisation de la gestion des ressources humaines, avec une plus grande proximité.

Il y aura aussi le développement d'applications nouvelles : chaque personnel sera doté de l'application "colibris", qui fait suite à l'application Valere dans l'académie de Lyon, qui permet à chacun d'émettre un recours lorsqu'il n'est pas satisfait d'une mutation ou simplement lorsqu'il a des questions à poser à l'institution.

Si l'Éducation nationale a une direction des RH modernisée dans chaque rectorat de France, les effets en chaîne seront multiples avec, au bout, un plus grand épanouissement de chaque personnel et une meilleure réussite des élèves.

**AEF info : Comment, concrètement, améliorer la mutation et la mobilité des personnels ?**

**Jean-Michel Blanquer :** De plusieurs manières : l'accès à la classe exceptionnelle s'élargit, le taux de promus-promouvables s'améliore, les faisant-fonction – ces professeurs qui font fonction de personnel de direction - seront favorisés, les chargés de mission seront développés, afin de donner le goût à des professeurs de devenir inspecteurs, et les détachements entre premier et second degrés seront aussi développés, de même que la mobilité internationale.

**AEF info : Et le remplacement ?**

**Jean-Michel Blanquer :** Il s'agit d'avoir une meilleure adéquation de l'offre et de la demande : être mieux capable de mobiliser les

professeurs les plus proches et de mieux utiliser les moyens de remplacement, en ayant notamment les heures supplémentaires adéquates pour du remplacement en interne. Nous discuterons de cela avec les organisations syndicales en juin.

*"Nous allons aussi travailler sur l'autonomie accrue des établissements"*

Il faut se fixer des objectifs ambitieux : comment, à l'échelle d'un établissement, se donner une vision de la mise en œuvre du remplacement et, à l'échelle de chaque académie, être plus capable de recruter les personnels dont on a besoin. Les problèmes que nous avons par exemple actuellement avec la crise sanitaire sont moins des problèmes de moyens que de recrutement des personnes correspondant au poste.

Il y aura également des outils plus performants pour affecter les personnels remplaçants : on a expérimenté dans la Somme et dans le Lot une application permettant une meilleure rencontre de l'offre et de la demande, que nous généraliserons si elle s'avère concluante.

**AEF info : Allez-vous favoriser l'autonomie des établissements et des équipes, ainsi que les expérimentations ?**

**Jean-Michel Blanquer** : Nous allons donner aux équipes une plus grande autonomie, un plus grand pouvoir d'action au plus près du territoire. Cela concerne notamment les directeurs d'école, pour lesquels nous allons parachever la discussion en juin avec les organisations syndicales pour définir des avancées.

Nous allons aussi travailler sur l'autonomie accrue des établissements pour permettre aux équipes des collèges et les lycées de développer davantage leurs projets. L'esprit d'équipe est au cœur de ce que l'on peut souhaiter en termes d'évolution des pratiques.

Les postes à profil seront aussi développés, permettant d'accueillir des personnes, voire des collectifs, sur la base de projets. Le but, par exemple, est que les personnels en éducation prioritaire ne soient pas là "malgré eux" mais parce qu'ils en ont envie, sur la base d'un projet. Les règles RH évolueront pour rendre possible ce genre de choses et cela se décidera académie par académie. Il n'y aura pas d'objectifs

chiffrés, en termes de proportion de ces postes, mais l'idée d'avoir une vision ouverte, afin de permettre des mutations satisfaisantes et de récompenser l'engagement des professeurs. Quand un professeur a, par exemple, démontré un engagement particulier en éducation prioritaire, ça le rend légitime pour relever tel ou tel défi.

En outre, nous allons développer "l'alliance éducative", c'est-à-dire, localement, mettre tout un village autour d'un enfant. C'est ce que nous faisons déjà avec les cités éducatives et nous voulons le faire plus largement pour créer des synergies éducation nationale/collectivité locales/monde associatif autour de la vie scolaire et extrascolaire de l'enfant. Cela va favoriser l'autonomie car nous allons donner des moyens en tant que ministère englobant éducation nationale, jeunesse et sports.

#### **AEF info : Les missions des corps d'encadrement vont-elles évoluer ?**

**Jean-Michel Blanquer** : La fonction d'inspection a évolué et évoluera encore dans une mission beaucoup plus d'accompagnement ([lire sur AEF info](#)). La direction de l'encadrement, déjà préfigurée et qui existera à partir de juillet, est un aspect important car il y a une personnalisation de la vie des cadres, une plus grande fluidité des parcours, de plus grandes possibilités d'évolutions pour les personnels. Il y aura aussi la constitution de viviers : chaque académie proposera à des personnels des opportunités d'évolution de carrière car on perçoit leur potentiel et on peut leur suggérer de devenir personnels de direction, inspecteurs. Nous allons aussi accompagner les secondes carrières des personnels, mais aussi les favoriser au sein de l'éducation nationale pour des personnes extérieures.

*"Il n'y a pas de fatalité à ce que l'Éducation nationale soit conflictuelle. Elle peut être constructive. À chacun de le démontrer".*

**AEF info** : La formation, notamment continue, a fait l'objet de plusieurs mesures depuis votre arrivée ([lire sur AEF info](#)) et un atelier lui était consacré ([lire sur AEF info](#)). Prévoyez-vous de nouvelles dispositions sur le sujet ?

**Jean-Michel Blanquer** : Il y a beaucoup d'attente pour un développement quantitatif et qualitatif de la formation continue. Nous allons développer plus d'offres, garantir que tous les professeurs puissent en bénéficier, s'assurer qu'elles correspondent à la fois aux désirs des personnels et de l'institution. Nous allons ainsi créer, à l'échelle de chaque académie, des écoles de la formation continue, qui permettront de rebâtir une vision du programme académique de formation. Tout ceci s'accompagne du développement de la formation continue à distance avec Canopé, qui est désormais consolidé et installé dans ce rôle.

**AEF info** : Les **Inspé** ne peuvent-ils pas jouer ce rôle ?

**Jean-Michel Blanquer** : Aujourd'hui, la formation continue n'est que très partiellement dans les Inspé. Mais nous allons, au contraire, renforcer le lien avec les Inspé et il ne sera pas interdit à une école de formation continue de s'appuyer fortement sur eux. C'est aussi un stimulus pour l'évolution des Inspé : plus ils répondent à l'attente de l'employeur qu'est l'Éducation nationale, plus on en verra les effets sur la formation continue.

**AEF info** : Le Grenelle était contesté par des syndicats, certains évoquant une "opération de communication" avec des participants "triés pour coller au mieux à votre idéologie" (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)).  
**Pensez-vous que les mesures que vous annoncez seront bien accueillies ?**

**Jean-Michel Blanquer** : Nous avons eu une participation très large avec des personnes très diverses. L'Éducation nationale gagne toujours à ouvrir ses fenêtres. Cela a donné une approche de bienveillance, d'accompagnement qui, je pense, ne peut être que bien accueillie. Nous sommes dans une politique de la main tendue avec les organisations syndicales pour réussir le dialogue social. Il y a eu avec le Grenelle, un agenda social qui a été un travail bilatéral approfondi avec les organisations syndicales. Il n'y a pas de fatalité à ce que l'Éducation nationale soit conflictuelle. Elle peut être constructive. À chacun de le démontrer.

**AEF info** : Ces annonces, qui portent principalement sur le volet RH, sont-elles, selon vous, à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre d'un

**"Grenelle" ? Après plus d'une cinquantaine de réunions dans les ateliers, deux grands rendez-vous et l'agenda social, pourquoi ne pas avoir engagé des réformes plus profondes du système éducatif ?**

**Jean-Michel Blanquer** : La réforme proposée est considérable car elle est systémique. Les réformes éducatives et pédagogiques ont été engagées dans la première phase de mon action et nous avons maintenant une nouvelle phase autour des ressources humaines.

Nous sommes entrés dans ce Grenelle avec l'esprit très ouvert, sans idée toute faite du résultat. Nous avons joué le jeu de l'intelligence collective, de l'ouverture, de la créativité. Tout le potentiel dépasse les mesures annoncées : actuellement, beaucoup de choses sont déjà possibles mais ne se réalisent pas car il y a une inhibition de l'action. En ouvrant techniquement et psychologiquement les chakras, nous créons les possibilités d'une transformation autoréalisée du système. C'est le message que j'envoie aux acteurs : le jeu est ouvert, saisissez-vous des possibilités, bâtissez des projets.